

L'initiative du Comité Olympique Français.

Le Comité Olympique français vient de publier le rapport qui lui a été présenté par l'un de ses membres sur les dispositions générales et le programme de la V^{me} Olympiade. Le document est fort important. Rédigé un peu hâtivement, il contient quelques erreurs de détails en ce qui concerne l'organisation olympique et le rôle du Comité International. Mais cela n'enlève rien à la portée de cette étude. Seulement un fait domine absolument, fait que le rédacteur du rapport et ses collègues dont il a recueilli l'approbation auraient dû avant tout se remémorer : c'est que la V^{me} Olympiade est une Olympiade libre; ce sera la dernière mais le régime auquel elle est soumise n'en est pas moins fixé par les conditions mêmes d'après lesquelles elle s'organise. Avant que d'établir la chaste obligatoire des Jeux Olympiques, il fallait que l'institution eut pris racine et ne fut plus discutée. Le Comité International qui a le temps pour lui, étant constitué à l'Américaine en *self recruiting body*, a agi fort sagement en laissant les premières Olympiades dépendre presque entièrement de ceux qui les préparent et en font les frais. Ce n'est que de cette façon que l'enthousiasme a pu naître et que les nations se sont intéressées l'une après l'autre à un mouvement dont bien peu voulaient, à l'origine, comprendre la puissance et la beauté. Aujourd'hui la victoire olympique est complète; il est même piquant de reconnaître parmi ceux qui s'efforcent à consolider l'œuvre quelques uns de ses plus furieux assaillants d'antan. Leur concours n'en sera pas moins utile pour cela d'ailleurs, ni sans doute moins convaincu.

Le Comité International a jugé que l'heure avait enfin sonné de franchir une nouvelle étape et c'est pourquoi il a convoqué le congrès de 1914. L'intervalle entre la V^{me} et la VI^{me} Olympiades sera marqué de la sorte par un fait d'une capitale importance : l'adoption d'un programme et de règlements obligatoires destinés aux Jeux Olympiques désormais uniformisés et soustraits aux fantaisies imprévues. Ce sont les Comités Olympiques natio-

naux, émanations des grandes sociétés et groupements sportifs, qui, par leurs délégués au Congrès, redigeront ces règlements dans le cadre d'ensemble si large et si libéral tracé par les fondateurs des Jeux modernes.

Dans ces conditions, le rapport présenté au Comité français apparait un peu comme une manifestation de gens trop pressés. Pour le présent, il ne faut plus s'attendre à ce que le Comité suédois accède aux *desiderata* exprimée, quand même ces *desiderata* représentent, en général, le point de vue le meilleur techniquement parlant. Peut être le comité Suédois eut il bien fait de s'en inspirer ou mieux de se laisser convaincre car, sans être indiscrets, nous croyons pouvoir avancer que la plupart des solutions recommandées par le Comité français l'avaient été déjà au min du Comité International. Il est a remarquer du reste que le programme définitif de 1912 qui vient do paraître n'est plus, à différents égards, le même que le programme préliminaire contre lequel s'est exercée la critique française. Mais à d'autres égards — la suppression de la boxe par exemple — aucune modification ne semble possible. Les Suédois étaient libres; ils en ont profité. S'ils ont, à la veille de la disparition du régime on vigueur, légèrement abusé des privilèges que leur assurait ce régime, il n'y aura là qu'un argument de plus en faveur de sa disparition.

Maintenant il faut, toute critique mise à part, se rendre compte du grand effort qu'accomplit la nation organisatrice d'une Olympiade et lui en savoir gré. Il faut aussi lui faciliter la tâche. L'heure n'est plus à de stériles récriminations. Que tous acceptent sans arriere-pensée le programme scandinave avec ses imperfections et malgré ses lacunes. Mais qu'en même temps et d'un commun accord, on se prépare à ce Congrès de Paris où l'institution olympique se complètera et se perfectionnera. C'est en vue de cette manifestation que des travaux comme le rapport au Comité français sont particulièrement appréciables. Il serait à désirer que tous les comités nationaux fissent de même et passassent au crible de leur compétence les programmes antérieurs afin de se préparer à la rédaction du programme-type qui sera celui des Olympiades futures.

